



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

À la séance ordinaire du conseil municipal tenue lundi le 2 mars 2020 à 19 h 30 à la salle du conseil municipal de Sainte-Anne-de-Sorel, 1685 chemin du Chenal-du-Moine, sont présents :

Michel Péloquin, maire
Mario Cardin, conseiller
Myriam Cournoyer, conseillère
Guy Lambert, conseiller
Pierre Pontbriand, conseiller
Roger Soulières, conseiller

Maxime Dauplaise, secrétaire-trésorier

Est absent :
Luc Latraverse, conseiller

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire déclare la séance ouverte. Deux (2) personnes assistent à la séance.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

01-03-20

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Adoption des délibérations précédentes
 - a) séance ordinaire du 3 février 2020
- 4- Correspondance pour décision
 - a) Ass. pulmonaire réduction herbe à poux
 - b) Demande d'appui au Comité ZIP du lac Saint-Pierre pour la plateforme Web visant le développement écotouristique
- 5- Correspondance aux archives
- 6- Adoption du rapport des dépenses et autorisation de paiement
- 7- Comités municipaux
 - a) Comité consultatif d'urbanisme
 - i) Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 février 2020
 - ii) Dépôt du procès-verbal de la séance du 24 février 2020
 - iii) Demande de PIIA 3, 3A rue Avelin-Péloquin
 - iv) Demande de PIIA 19 rue Lachapelle
- 8- Arrérages de taxes
 - a) Dépôt de la liste
 - b) Résolution habilitant la MRC de Pierre-De Saurel
 - c) Résolution autorisant le directeur général à enchérir pour et au nom de la municipalité
- 9- Colloque annuel Carrefour action municipale et familles
- 10- Rapport des indicateurs de performance de l'an 11 du schéma de couverture de risques en sécurité incendie
- 11- Fonds de développement des territoires (FDT), dépôt d'un projet acquisition d'un écran numérique recto-verso
 - a) Dépôt d'un projet acquisition d'un écran numérique recto-verso au FDT
 - b) Acquisition d'un écran numérique recto-verso
- 12- Acquisition de feux de signalisation temporaire



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

- 13- Rencontre printanière des aînés
- 14- Demande d'un don ou d'une commandite
 - a) Gala Coup de cœur 2019-2020, ESFL
 - b) Gala reconnaissance 2019-2020, ESBG
 - c) Fondation du Cégep de Sorel-Tracy
 - d) Club de patinage Artistique Sorel-Tracy, 43^e spectacle annuel
- 15- Règlement n° 546-2020 modifiant les superficies des garages isolés du règlement de zonage n° 436-2009
 - a) Avis de motion règlement n° 546-2020 modifiant les superficies des garages isolés du règlement de zonage n° 436-2009
 - b) Adoption du premier du premier projet de règlement n° 546-2020 modifiant les superficies des garages isolés du règlement de zonage n° 436-2009
- 16- Autres affaires
 - a) Plan d'implantation *Centre de services municipaux*
- 17- Informations diverses
- 18- Questions du public
- 19- Levée de la séance

ADOPTÉE

ADOPTION DES DÉLIBÉRATIONS PRÉCÉDENTES

02-03-20

-séance ordinaire du 3 février 2020

Il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2020 tel que présenté.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE POUR DÉCISION

03-03-20

-Ass. pulmonaire réduction herbe à poux

Considérant l'invitation de l'Association pulmonaire du Québec (APQ) et de la ville de Montréal à adhérer à la Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux dans le but d'améliorer la santé des Québécois souffrant d'allergies saisonnières; considérant que pour 2020, la ville de Montréal est à l'honneur comme Ville hôte et mènera la campagne d'arrachage de l'herbe à poux et deviendra un modèle pour les autres municipalités.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité organise et participe à la campagne de sensibilisation d'arrachage de l'herbe à poux.

ADOPTÉE

04-03-20

-Demande d'appui au Comité ZIP du lac Saint-Pierre pour la plateforme Web visant le développement écotouristique

Le Conseil prend connaissance de la demande d'appui au Comité ZIP du lac Saint-Pierre pour la plateforme Web visant le développement écotouristique; après l'étude de la demande ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confirmer l'appui de la municipalité au projet la plateforme Web visant le développement écotouristique et accepte de contribuer au développement du projet, pour la somme de 500 \$, qui sera versée lors de la confirmation du début du projet.



Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

No de résolution
ou annotation

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE AUX ARCHIVES

05-03-20

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la correspondance aux archives.

ADOPTÉE

ADOPTION DU RAPPORT DES DÉPENSES ET AUTORISATION DE PAIEMENT

06-03-20

Considérant le dépôt par le secrétaire-trésorier du rapport des dépenses autorisées, soit par le Conseil ou par un fonctionnaire autorisé en vertu du règlement de délégation de pouvoir de dépenser n° 529-2018; considérant que le Conseil, pour appliquer une saine gestion et un suivi adéquat des finances, s'est assuré que les crédits budgétaires étaient disponibles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents

-de ratifier les paiements déjà effectués en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une résolution de ce Conseil soit: un montant de 34 715,32 \$ en salaires, contributions de l'employeur et autres déductions à la source pour le mois de février 2020 ainsi qu'un déboursé de 149 876,78 \$ pour la période comprise entre le 4 février et le 2 mars 2020;

-et d'autoriser l'émission des chèques pour le paiement des comptes à payer pour la période du 4 février 2020 au 2 mars 2020 pour un montant de 129 443,54 \$.

ADOPTÉE

COMITÉS MUNICIPAUX

-Comité Consultatif d'Urbanisme

07-03-20

-Dépôt du procès-verbal de la séance du 17 février 2020

Le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 17 février 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

ADOPTÉE

08-03-20

-Dépôt du procès-verbal de la séance du 24 février 2020

Le Conseil a pris connaissance du procès-verbal de la séance du comité consultatif d'urbanisme tenue le 24 février 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt du procès-verbal.

ADOPTÉE

09-03-20

-Demande de PIIA 3, 3A rue Avelin-Péloquin

Considérant qu'il y a lieu pour le Conseil de statuer sur un projet visant la construction d'une habitation unifamiliale isolée d'un étage avec un logement au sous-sol pour la propriété située au 3 et 3 A rue Avelin-Péloquin; considérant que ce projet requiert l'approbation des plans en vertu du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration*



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

architecturale n° 534-2019 de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel; considérant que le projet déposé a fait l'objet d'une étude par le Comité Consultatif d'Urbanisme lors de sa séance du 17 février 2020; considérant le dépôt d'un plan d'implantation en date du 11 février 2020; considérant que ce projet répond aux objectifs et critères énoncés au règlement n° 534-2019; considérant que le Comité Consultatif d'Urbanisme recommande dans son procès-verbal du 17 février 2020 d'accepter le projet tel que déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce projet soit accepté tel que présenté et exige à ce qu'un arbre soit planté en façade de la maison.

ADOPTÉE

10-03-20

-Demande de PIIA 19 rue Lachapelle

Considérant qu'il y a lieu pour le Conseil de statuer sur un projet visant la construction d'une habitation unifamiliale isolée de deux étages pour la propriété située au 19 rue Lachapelle; considérant que ce projet requiert l'approbation des plans en vertu du *Règlement concernant les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 534-2019 de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel*; considérant que le projet déposé a fait l'objet d'une étude par le Comité Consultatif d'Urbanisme lors de sa séance du 17 février 2020; considérant le dépôt d'un plan d'implantation en date du 12 février 2020; considérant que ce projet répond aux objectifs et critères énoncés au règlement n° 534-2019; considérant que le comité consultatif d'urbanisme recommande dans son procès-verbal du 17 février 2020 d'accepter le projet tel que déposé;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents que ce projet soit accepté tel que présenté et exige à ce qu'un arbre soit planté en façade de la maison.

ADOPTÉE

ARRÉRAGES DE TAXES

11-03-20

-Dépôt de la liste

Il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter le dépôt de la liste des arrérages de taxes.

ADOPTÉE

12-03-20

-Résolution habilitant la MRC de Pierre-De Saurel

Il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Pierre Pontbriand et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'habiliter la MRC de Pierre-De Saurel à vendre ces immeubles dont les taxes 2017 demeureront impayées lors de la vente pour taxes en juin prochain.

ADOPTÉE

13-03-20

-Résolution autorisant le directeur général à enchérir pour et au nom de la municipalité

Considérant qu'il y a lieu de nommer un enchérisseur pour représenter la municipalité lors de la vente pour taxes des immeubles qui se tiendra le 16 juin 2020;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

directeur général, Maxime Dauplaise, à enchérir pour et au nom de la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel.

ADOPTÉE

COLLOQUE ANNUEL CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLES

14-03-20

Considérant qu'il y a lieu de procéder à l'inscription des personnes intéressées au 32^e colloque du *Carrefour action municipale et familles* les 28 et 29 mai prochain à Trois-Rivières;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'inscription de madame Myriam Cournoyer, responsable des questions familiales au 32^e colloque du *Carrefour action municipale et familles* les 28 et 29 mai prochain à Trois-Rivières et de défrayer tous les frais inhérents.

ADOPTÉE

RAPPORT DES INDICATEURS DE PERFORMANCE DE L'AN 11 DU SCHEMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE

15-03-20

Considérant que le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Pierre-De Saurel est entré en vigueur le 18 avril 2009; considérant que l'article 35 de la *Loi sur la Sécurité incendie* prescrit que chaque municipalité doit adopter un rapport d'activités annuel; considérant que l'an 11 correspond à la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2019; considérant que le rapport annuel de la MRC de Pierre-De Saurel intègre un bilan global de réalisation de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel en lien avec le plan de mise en œuvre local adopté et intégré au schéma; considérant qu'une copie du rapport municipal d'activités a été remise aux membres du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport municipal d'activités de l'an 11, tel que déposé, soit adopté et transmis à la MRC de Pierre-De Saurel pour la production du rapport de synthèse régional et l'envoi au ministère de la Sécurité publique (MSP).

ADOPTÉE

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES (FDT), DÉPÔT D'UN PROJET ACQUISITION D'UN ÉCRAN NUMÉRIQUE RECTO-VERSO

16-03-20

-Dépôt d'un projet acquisition d'un écran numérique recto-verso au FDT

Considérant que la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel désire présenter une demande d'aide financière à la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du *Fonds de développement des territoires* (FDT) volet ruralité; considérant que ladite subvention permettrait l'achat d'un écran numérique recto-verso qui sera installé aux abords du chemin du Chenal-du-Moine à l'entrée de la municipalité et ainsi offrir un service manquant aux citoyens;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

de déposer une demande d'aide financière dans le cadre du *Fond de développement des territoires* (FDT) pour l'achat d'un écran numérique recto-verso;

Que la municipalité s'engage à payer sa part des coûts admissibles;

Que le directeur général, monsieur Maxime Dauplaise, soit autorisé à signer pour et au nom de la municipalité, l'ensemble des documents relatifs à l'aide financière.

ADOPTÉE

17-03-20

-Acquisition d'un écran numérique recto-verso

Considérant que la municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel doit recevoir une aide financière de la MRC de Pierre-De Saurel dans le cadre du volet local du pacte rural; considérant que ladite subvention permettra de mettre en œuvre le projet d'acquisition d'un écran numérique recto-verso qui sera installé aux abords du chemin du Chenal-du-Moine à l'entrée de la municipalité; considérant que la municipalité a perçu, lors des deux dernières années, des sommes importantes provenant du Parc éolien Pierre-De Saurel qui n'ont pas été utilisées; considérant que des demandes de prix ont été effectuées; considérant la soumission n°1032756C2 de *l'entreprise Libertelevision inc.* pour la fourniture et l'installation d'un écran numérique double d'extérieur sur un nouveau pylône au coût de 33 669 \$ plus taxes; considérant qu'il est avantageux pour la municipalité de requérir les services de *l'entreprise Libertelevision inc.*

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'octroyer conditionnellement à la signature du protocole d'entente de l'aide financière le contrat à *l'entreprise Libertelevision inc.* pour la fourniture et l'installation d'un écran numérique double d'extérieur sur un nouveau pylône au coût de 33 669 \$ plus taxes; également résolu d'acquitter la dépense non subventionnée attribuable à la municipalité à même le surplus accumulé non affecté.

ADOPTÉE

ACQUISITION DE FEUX DE SIGNALISATION TEMPORAIRE

18-03-20

Considérant que lors de l'étude des prévisions budgétaires 2020, il a été prévu de procéder à l'achat de feux de signalisation de chantier temporaire afin d'éviter de recourir à des signaleurs lors de travaux; considérant que des demandes de prix ont été effectuées;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat de feux de signalisation de chantier temporaire auprès de la compagnie *Signal services inc.* selon la soumission n° 28787 au coût de 8 595 \$ plus taxes.

ADOPTÉE

RENCONTRE PRINTANIÈRE DES AÎNÉS

19-03-20

Considérant la présence de la politique Municipalité Amie Des Aînés (MADA); considérant la volonté du Conseil municipal de maintenir des liens forts entre les aînés; considérant que le comité souhaite tenir un brunch printanier;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'inviter les



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

aînés à un brunch printanier d'échanges le dimanche 3 mai prochain au club de golf *Les Dunes*, et d'établir le coût du brunch à 10 \$ par personne. Également résolu que la municipalité défraie les coûts excédentaires relativement à cette activité.

ADOPTÉE

DEMANDE D'UN DON OU D'UNE COMMANDITE

20-03-20

-Gala Coup de cœur 2019-2020, ESFL

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de l'école secondaire Fernand-Lefebvre; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Myriam Cournoyer, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100 \$ pour le gala Mérite étudiant 2019-2020.

ADOPTÉE

21-03-20

-Gala reconnaissance 2019-2020, ESBG

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de l'école secondaire Bernard-Gariepy; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100 \$ pour le gala Mérite étudiant 2019-2020.

ADOPTÉE

22-03-20

-Fondation du Cégep de Sorel-Tracy

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite de la fondation du Cégep de Sorel-Tracy; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mario Cardin, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 100 \$ pour la Classique de Golf Beauchemin-Fleury-Beauvillier 2020 de la fondation du Cégep de Sorel-Tracy.

ADOPTÉE

23-03-20

-Club de patinage Artistique Sorel-Tracy, 43^e spectacle annuel

Le Conseil prend connaissance de la demande pour un don ou une commandite du Club de patinage artistique Sorel-Tracy; après l'étude de la demande selon les critères de la politique de dons et de commandites;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Roger Soulières, appuyé par Guy Lambert et résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser 200 \$ pour le spectacle de fin d'année 2019-2020.

ADOPTÉE

RÈGLEMENT N° 546-2020 MODIFIANT LES SUPERFICIES DES GARAGES ISOLÉS DU RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 436-2009

-Avis de motion règlement n° 546-2020 modifiant les superficies des garages isolés du règlement de zonage n° 436-2009

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller Guy Lambert afin de présenter à une séance ordinaire de ce Conseil, un règlement n° 546-2020 modifiant les superficies des garages isolés du règlement de zonage no 436-2009.



No de résolution
ou annotation

24-03-20

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

-Adoption du premier du premier projet de règlement n° 546-2020 modifiant les superficies des garages isolés du règlement de zonage n° 436-2009

Considérant qu'il y a lieu de modifier les superficies des garages isolés au règlement de zonage n° 436-2009 afin de les mettre à jour; considérant les recommandations du Comité Consultatif d'Urbanisme du 24 février dernier; considérant que ces dispositions sont susceptibles d'approbation par des personnes habiles à voter; considérant qu'un avis de motion a été donné par le conseiller Guy Lambert lors de la séance ordinaire du 2 mars 2020; considérant qu'une copie de ce projet de règlement a été remise aux membres du Conseil au moins deux jours juridiques avant la tenue de la présente séance; considérant que des copies de ce projet de règlement sont à la disposition du public pour consultation depuis le début de la séance; considérant que les membres du Conseil déclarent avoir lu ce projet de règlement et renoncent à sa lecture par le secrétaire-trésorier; considérant que l'objet du règlement et sa portée ont été mentionnés par le secrétaire-trésorier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Roger Soulières et résolu à l'unanimité des conseillers présents

QUE le présent projet de règlement, portant le n° 546-2020 soit et est adopté et qu'il soit statué par ce règlement ce qui suit :

ARTICLE 1

De modifier à l'article 101 intitulé *Dispositions additionnelles applicables aux bâtiments accessoires* pour le modifier comme suit :

- 1) Deux (2) bâtiments accessoires suivants peuvent être autorisés par terrain :
Garage et / ou remise privée d'une superficie totale cumulée pour un maximum de :

Sur un terrain ayant une superficie entre 0 à 1 500 m² : superficie des bâtiments accessoire est de maximum 100 m².

Sur un terrain ayant une superficie entre 1 501 m² à 3 000 m² : superficie des bâtiments accessoire est de maximum 150 m².

Sur un terrain ayant une superficie de plus de 3 001 m²: superficie des bâtiments accessoire est de maximum 200 m².

- 2) De plus, un seul de chacun des bâtiments suivants peut être autorisé par terrain :
Pavillon de jardin d'une superficie maximale de 18 m².
Abri pour « spa » d'une superficie maximale de 15 m².

Un garage privé attaché au bâtiment principal est considéré faire partie intégrante du bâtiment principal.

ARTICLE 2 Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

ADOPTÉ À SAINTE-ANNE-DE-SOREL, le 2 mars 2020.

Michel Péloquin,
Maire

Maxime Dauplaise, M.A.P., gma
Directeur général et sec.-trésorier

Avis de motion :	2 mars 2020
Adoption premier projet de règlement :	2 mars 2020
Consultation publique :	6 avril 2020
Adoption du second projet de règlement :	2020
Adoption du règlement :	2020
Promulgation :	2020

ADOPTÉE

25-03-20

AUTRES AFFAIRES

-Plan d'implantation *Centre de services municipaux*

Considérant qu'après analyse de l'ensemble de la propriété destiné à recevoir le futur *Centre de services municipaux*; considérant les divers risques potentiels relatif aux inondations; considérant que le futur bâtiment sera utilisé comme centre de mesures d'urgences; considérant qu'il y a lieu d'avoir un nouveau bâtiment dont l'accessibilité sera grandement améliorée.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Pierre Pontbriand, appuyé par Myriam Cournoyer et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'officialiser l'implantation du futur *Centre de services municipaux* en bordure du chemin du Chenal-du-Moine, tel que représenté sur le plan projet **A** préparé par la firme d'architecte *Faucher Gauthier* en date du 2 mars 2020.

ADOPTÉE

INFORMATIONS DIVERSES

QUESTIONS DU PUBLIC

Pierre David : avenir de l'entrepôt du théâtre
 problématique de chats errants
 possibilité de réglementer

26-03-20

LEVÉE DE LA SÉANCE

Tous les sujets étant traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Lambert, appuyé par Mario Cardin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de lever la séance à 20 h 05.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Sainte-Anne-de-Sorel

Michel Péroquin, maire

Maxime Dauplaise,
directeur général
et secrétaire-trésorier

« Je Michel Péroquin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal. »